

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00148

Numéro SIREN : 809 233 471

Nom ou dénomination : WAGA ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010612

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	109 845	5 492	104 353	
	Frais de développement	73 907	30 863	43 044	67 679
	Concessions brevets droits similaires	274 819	161 417	113 402	121 535
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	68 693		68 693	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	130 370	47 690	82 680	113 248
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 903 357	1 256 690	6 646 667	6 623 943
	Autres immobilisations corporelles	168 760	51 369	117 391	45 194
	Immobilisations en cours	280 960		280 960	359 432
	Avances et acomptes	332 505		332 505	176 420
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	957 305		957 305	950 110
Créances rattachées à des participations	133 900		133 900		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	93 529		93 529	67 699	
TOTAL (II)	10 527 951	1 553 520	8 974 431	8 525 262	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	260 993		260 993	96 008
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	30 945		30 945	116 976
	Avances et Acomptes versés sur commandes	682 043		682 043	401 087
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 557 725		2 557 725	1 841 573
	Autres créances	730 122		730 122	1 197 669
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	5 629 199		5 629 199	5 368 758	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	172 112		172 112	119 207
	TOTAL (III)	10 063 139		10 063 139	9 141 278
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	20 591 090	1 553 520	19 037 569	17 666 540	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

227 429

67 699

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	140 397	109 918
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 510 093	541 198
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 992	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	570 195	
	Résultat de l'exercice	(164 670)	581 187
Subventions d'investissement	1 049 422	1 151 253	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	11 116 428	2 383 556
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	159 250	797 359
	Total des autres fonds propres	159 250	797 359
Provisions	Provisions pour risques	122 259	
	Provisions pour charges	63 400	63 400
	Total des provisions	185 659	63 400
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		4 000 104
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 665 176	3 662 896
	Emprunts et dettes financières divers	1 674 595	1 003 419
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 155 465
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 123 556	1 576 637
	Dettes fiscales et sociales	1 007 700	467 352
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 635	698 507	
Autres dettes	29 418	169 073	
	Produits constatés d'avance (1)		688 773
	Total des dettes	7 576 081	14 422 225
	Ecarts de conversion passif	152	
	TOTAL PASSIF	19 037 569	17 666 540
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(164 670,11)	581 186,56
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 023 451	10 721 091
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	260 477	366 103

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Désignation de la société: SA WAGA ENERGY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 19 039 263€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous la forme de liste, dégageant une perte de 164 670€.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le capital de la société est passé de 109 918€ à 140 397€ au 31/12/2019

Une opération de renforcement des fonds propres a été réalisée en date du 15/10/2019. La levée de fonds d'un montant de 9 millions d'euros est issue de 4 millions d'euros de conversion d'obligation et de 5 millions d'euros de nouveaux actionnaires entrants. Un complément de 1 million d'euro est prévu en 2020.

Les frais d'augmentation du capital ont été comptabilisés en immobilisation et amortis sur 3 ans.

Les déficits reportables au 31/12/2019 s'élèvent à 1 505 615€ .

L'exercice 2019 a duré 12 mois du 01/01/2019 au 31/12/2019

WAGA ENERGY a souscrit lors de la constitution de la société WAGA ENERGY USA inc des titres de participations , la valeur totale des titres de participation au 31/12/2019 est de 8820.68€

WAGA ENERGY a souscrit lors de la constitution de la société WAGA ENERGY CANADA des titres de participations , la valeur totale des titres de participation au 31/12/2019 est de 68.13€

Une provision pour gros entretien a été constaté pour un montant de 63 400€ et une provision pour risque d'exploitation (pénalités pour indisponibilité sur Saint Palais) au titre de l'exercice 2019.

Evénements postérieurs à la clôture

Impact de la crise sanitaire Covid-19 :

La crise sanitaire du COVID-19 touche l'ensemble de l'économie mondiale et a un impact sur l'activité de Waga Energy, encore difficilement mesurable.

Dans ce contexte, Waga Energy continue à opérer ses unités en exploitation, grâce au contrôle à distance et à la mobilisation de ses équipes à distance ou sur site et la continuité d'exploitation n'est pas remise en question.

Les nouveaux projets développés par Waga Energy sont des projets d'infrastructures de long terme. La crise sanitaire actuelle et les mesures de confinement génèrent de fortes incertitudes économiques et organisationnelles, et est ainsi de nature à retarder les prises de décision d'investissement des opérateurs d'ISDND (installations de Stockage des Déchets Non Dangereux), ainsi que les décisions d'octroi de financements des partenaires bancaires.

Le chiffre d'affaires 2020 pourrait ainsi en être fortement affecté. La situation de trésorerie de Waga Energy, solide en fin d'exercice 2019 grâce à une levée de fonds récente, doit être consolidée pour faire face aux financements sur fonds propres de certains projets et maintenir l'emploi, le temps de sécuriser des financements dédiés.

Waga Energy se mobilise pour renforcer la position de trésorerie et activer les dispositifs économiques gouvernementaux pour lesquels la société est éligible.

La crise traversée renforce la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique et d'accélérer la transition

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

énergétique. Le secteur de l'énergie renouvelable (conditions de marché et financements associés) pourrait offrir des opportunités et perspectives de développement des industries du secteur.

Aucun autre évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2019.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'établissement des comptes clos le 31 décembre 2019. L'application de ce principe est justifiée par les prévisions de trésorerie sur les 12 prochains mois et par la réalisation d'une opération de renforcement des fonds propres, d'emprunts bancaires et d'autres financements destinés aux infrastructures. Si ces différentes opérations de financement ne se concrétisent pas et qu'aucune source de financement alternative n'est trouvée, l'application de ce principe pourrait être remise en cause et il pourrait en résulter des impacts significatifs sur l'évaluation des actifs et des passifs de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Concessions, brevets et licences : 6 ans
- Logiciels : 1 et 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : 4 ans à 15 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : 3 ans
- WAGA BOX hors composant: 15 ans
- WAGA BOX Composant : 5 à 15 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties et comptabilisées en Euros au cours du jour de la devise. A la clôture de chaque exercice, ces créances et dettes sont convertis en Euros selon le cours de clôture de la devise.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Valeurs mobilières de placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à leur valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins-values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans faire de provision.

Autres fonds propres

Au 31/12/2019, des indemnités provisionnelles BPI FRANCE assurance export de 227 500€ ont été constatées dont 206 500€ ont été reçues.

30% des indemnités soit 68 250€ devront être remboursées au minimum.

Provisions pour risques et charges

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La provision sur gros entretiens est déterminée selon le cout de 3 maintenances prévues sur une période de 3 ans, proratisé sur le nombre de mois de fonctionnement en 2019.

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Au 31/12/2019, WAGA Energy a comptabilisé une provision pour indisponibilité. La société s'engage sur un taux de disponibilité de la Wagabox. Des pénalités contractuelles sont à verser au client en cas d'indisponibilité au delà des seuils prévus dans les contrats. La société évalue les provisions sur la base des faits réalisés et connus à la clôture.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

WAGA ENERGY a émis en juin 2017 pour 1 200 024€ d'Obligation convertible en Action à échéance maximale du 31/12/2020 rémunéré au taux de 6%.

le 15/10/2019 ces OCA ont été converties pour 1 199 402.78€ en prime d'emmission et pour 4 433€ en capital

WAGA ENERGY a émis en décembre 2018 pour 2 800 080€ d'Obligation convertible en Action à échéance maximale du 31/12/2021 rémunéré au taux de 6%.

le 15/10/2019 ces OCA ont été converties pour 2 789 363.04€ en prime d'emmission et pour 10 344€ en capital

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société bénéficie d'une aide de la société ADEME, dans le cadre du programme d'investissement d'Avenir WAGA BOX 1 qui se décompose en 2 parties : une subvention pour un montant de 683.450 € et d'une avance remboursable, pour un montant total de 1.594.718€ .

Cette avance remboursable sera restituée à la société ADEME suivant les conditions suivantes :

- 50% de l'avance versée actualisée au taux de 1.28%, si la phase d'investissement est terminée et qu'il a été constaté la mise en production d'unités d'oeuvre. Ce remboursement sera effectué en quatre échéances annuelles égales.

- 50% de l'avance versée actualisée au taux de 6.28%, si la phase d'investissement est terminée et qu'il a été constaté une mise en production > à 6.200.000 unités d'oeuvre. Ce remboursement sera effectué en une seule fois dans les 6 mois de l'exercice suivant la constatation du dépassement du seuil.

Si WAGA Energy n'a pas réalisé de mise en production d'unités d'oeuvre dans les 4 ans suivant le terme de la phase d'investissement, l'entreprise sera déliée de toute obligation de remboursement, sans aucune autre formalité.

Le montant total reçu au 31.12.2019 s'élève à 2 278 168.59 €, soit 1 594 718.01 € au titre de l'avance remboursable (199 339.75€ ont été remboursés au titre de 2019) et 683 450.58 € au titre de la subvention (dont 316 112.72€ ont été rapportés au résultat).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

CA à l'avancement :

Les contrats de vente d'équipements de Wagabox, dont la réalisation s'effectue sur une durée d'environ 12 mois ou plus (Impactant ainsi plusieurs exercices comptables), font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaire à l'avancement.

Le ratio des dépenses réalisées par rapport au coût à terminaison estimé est appliqué au prix de vente contractuel.

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, avances,...

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Subventions

Les subventions qui financent les travaux de développement immobilisés sont assimilables à des subventions d'équipement. La reprise en résultat des dites subventions est présentée en résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des immobilisations financées.

Les subventions destinées à couvrir des dépenses comptabilisées en charges de l'exercice sont reconnues en produits en fonction de l'avancement dudit projet de R&D (prorata des coûts engagés/coûts budgétés). De ce fait, des subventions à recevoir ou des produits constatés d'avance peuvent être enregistrés dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

La société bénéficie d'une aide de la société ADEME Hauts de FRANCE pour la WAGA BOX 2, une subvention pour un montant de 367 287.19 €.

Le montant total reçu au 31.12.2019 s'élève à 366 599.69€ (dont 92 553.15€ ont été rapportés au résultat).

La société bénéficie d'une aide de la société ADEME Occitanie pour la WAGA BOX 3, une subvention pour un montant de 370 034 € .

Le montant total reçu au 31.12.2019 s'élève à 370 034€ (dont 45 012.24€ ont été rapportés au résultat).

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2019 s'élève à 225 969€ .

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Jeune Entreprise Innovante (JEI)

A la date du 18 septembre 2015, la société WAGA ENERGY a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I.

A la clôture de l'exercice l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI n'a pas été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 39
 - chiffre d'affaires de l'exercice < 40M€ : 11 129 687 €
 - total bilan à la clôture < 27 M€ : 19 039 263€
 - société créée depuis moins de 8 ans : 2015
 - dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.
- celle ci sont de 809 513€ pour un total de charge déductible de 11 820 587€ soit 6.85%, pour ce critère le statut JEI est perdu.
- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100 %
 - la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration / restructuration / extension d'activité / reprise d'activité.

Opérations sur le capital

Description des opérations :

60 000 titres d'une valeur de 1€ émis à la constitution de la société puis une augmentation de capital de 32 140 titres d'une valeur de 36€ en date du 11 juin 2015 dont 1€ de valeur nominale.

Augmentation de capital en date du 19 janvier 2016 pour 17.778 titres d'une valeur de 36€ dont 1€ de valeur nominale.

Appurement du report à nouveau pour 259 042€ et du déficit 2016 pour 546 629€ par imputation sur la prime d'émission soit 805 671€

Affectation du déficit comptable 2017 de 400 260.93€ sur la prime d'émission.

En 2019, augmentation de capital:

Augmentation de 14 777 actions de 1€ émis à 270.66€, soit prime de 3 984 765 .82€

Augmentation de 15 702 actions de 1€ émis à 318.42€ soit prime de 4 984 128.84€

Engagements donnés et reçus dans le contrat de licence

La société WAGA ENERGY a signé le 11 juin 2015 un contrat de licence de brevet et de communication de savoir-faire. Dans le cadre de ces contrats, des engagements ont été donnés et reçus mais ne sont pas détaillés dans la présente note pour des raisons de confidentialité.

Engagements donnés et reçus dans le contrat ALAB

La société a conclu un contrat en relation avec un contrat d'achat de biométhane. Dans le cadre de ce contrat, les engagements donnés sont les suivants:

A chaque anniversaire de la mise en service de l'installation, à partir de la deuxième année révolue, si le volume livré au cours des douze mois écoulés est inférieur à un volume de 12 GWh, Waga Energy remboursera un montant de 1k€ par GWh manquant, au titre de garanties d'origine non fournies.

Le chiffre d'affaires reconnu au cours de l'exercice 2017 au titre de ce contrat est de 190 000€.

Le chiffre d'affaires reconnu au cours de l'exercice 2018 au titre de ce contrat est de 140 000€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres Engagements donnés et reçus

-une garantie octroyée à Lorient Agglomération dans un montant plafonné à 1m€ cumulé sur toute la durée du contrat

-Protocole d'accord signé avec le propriétaire des anciens locaux pour mettre fin au bail par anticipation. Les locaux sont reloués pour une durée inférieure au bail initial. En contrepartie, Waga Energy s'engage à verser une indemnité de 30k€ si un nouveau locataire n'est pas trouvé dans 3 ans.

-Au 31/12/2019, des indemnités provisionnelles BPI FRANCE assurance export de 227 500€ ont été constatées dont 206 500€ ont été reçues.

30% des indemnités soit 68 250€ devront être remboursées au minimum.

Instruments dilutifs en circulation:

Les bons de souscription en vigueur au 31/12/2019 au sein de Waga Energy SA sont :

Les 10.000 BSPCE émis par le CA du 18/12/2019 ouvrant droit à 10.000 actions ordinaires à souscrire au prix unitaire de 318,42€

Les 30.479 BSA ratchet attachés aux 14.777 + 15.702 actions ordinaires O émises par l'AG du 15/10/2019 (caducité des BSA ratchet le 15/01/2023)

Les **49.918 BSA ratchet** attachés au ADP émises par l'AG du 11/06/2015 et par le CA du 20/12/2015 ont été **annulés par l'AG du 15/10/2019** (renonciations individuelles signées par leurs titulaires).

Les **49.918 ADP** émises par l'AG du 11/06/2015 et par le CA du 20/12/2015 ont été **converties en 49.918 actions ordinaires par l'AG du 15/10/2019** (bulletins de conversion signés par leurs titulaires).

Les **33.334 OCA2017** émises par l'AG du 22/06/2017 et les **77 780 OCA2018** émises par l'AG du 20/12/2018 ont été **converties en 14.777 actions ordinaires avec BSA ratchet attachés par l'AG du 15/10/2019** (bulletins de conversion signés par leurs titulaires).

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	73 907		109 845			183 752
Autres	233 627		109 885			343 512
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	307 534		219 730			527 264
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	87 988					87 988
instal. agencet aménagement	41 350		1 032			42 382
Instal technique, matériel outillage industriels	7 315 902		587 455			7 903 357
Instal., agencement, aménagement divers	11 176					11 176
Matériel de transport	2 277		61 131			63 408
Matériel de bureau, mobilier	56 448		39 301		1 573	94 175
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	359 432		228 375		306 847	280 960
Avances et acomptes	176 420		353 745		197 660	332 505
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 050 994		1 271 039		506 081	8 815 952
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	950 110		141 095			1 091 205
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	67 699		25 830			93 529
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 017 809		166 925			1 184 735
TOTAL	9 376 337		1 657 695		506 081	10 527 951

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	6 227	30 128		36 355
	Autres	112 092	49 325		161 417
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 319	79 453		197 772
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	6 648	5 866		12 514
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 442	25 734		35 176
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	691 959	564 731		1 256 690
	Matériel de transport	2 919	2 235		5 155
	Matériel de bureau, mobilier	204	6 442		6 645
	Emballages récupérables et divers	21 584	19 558	1 573	39 569
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	732 756	624 566	1 573	1 355 748	
TOTAL		851 075	704 019	1 573	1 553 520

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	133 900	133 900	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	93 529	93 529	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 557 725	2 557 725	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 908	2 908	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	225 968	225 968	
	Taxes sur la valeur ajoutée	448 946	448 946	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 000	30 000	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	22 300	22 300	
	Charges constatées d'avances	172 112	172 112	
TOTAL DES CREANCES		3 687 388	3 687 388	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	260 477	260 477		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 404 699	852 070	1 459 577	93 052
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 674 568	1 674 568		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 123 556	2 123 556		
	Personnel et comptes rattachés	141 966	141 966		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156 757	156 757		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	679 887	679 887		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	29 090	29 090		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 635	75 635		
	Groupe et associés (2)	27	27		
	Autres dettes	29 418	29 418		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		7 576 081	6 023 451	1 459 577	93 052
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		336 050			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 064 284			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		27			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		109 918,00	1,0000	109 918,00
	Emises pendant l'exercice		30 479,00	1,0000	30 479,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		140 397,00	1,0000	140 397,00

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2019
Total des Charges à payer		1 310 594
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 691
<i>Int courus ets de credit</i>	1 555	
<i>Int.courus /commission</i>	51	
<i>Interets courus</i>	4 085	
Emprunts et dettes financières divers		210 940
<i>Int.courus / avance Ademe</i>	210 940	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		883 389
<i>Frs fact non parvenues</i>	883 389	
Dettes fiscales et sociales		210 426
<i>Dettes prov congés payés</i>	49 726	
<i>Personnel charg. à payer</i>	92 240	
<i>Charges sociales sur c.p.</i>	18 441	
<i>Orga sociaux à payer</i>	27 967	
<i>Charges à payer état</i>	21 389	
<i>Formation continue</i>	663	
Autres dettes		148
<i>Charges à payer divers</i>	148	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	I2		31/12/2018	I2		Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 346 881,69	100,00	1 085 971,58	100,00	260 910,11	24,03		
+ Ventes de marchandises	1 296 580,90	100,00	1 056 846,75	100,00	239 734,15	22,68		
- Coût d'achat des marchandises vendues			3 008,34	0,28	3 008,34	100,00		
Marge commerciale	1 296 580,90	100,00	1 053 838,41	99,72	242 742,49	23,03		
+ Production vendue			614,53	2,11	614,53	100,00		
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée	50 300,79	100,00	28 510,30	97,69	21 790,49	76,43		
Production de l'exercice	50 300,79	100,00	29 124,83	100,00	21 175,96	72,71		
- Matières premières, approvisionnements consommés	38,24	0,08			38,24			
- Sous traitance directe	1 635,58	3,25	1 425,68	4,90	209,90	14,72		
Marge brute de production	48 703,45	96,82	27 699,15	95,10	21 004,30	75,83		
Marge brute globale	1 345 284,35	99,88	1 081 537,56	99,59	263 746,79	24,39		
- Autres achats + charges externes	315 690,83	23,44	195 350,90	17,99	120 339,93	61,60		
Valeur ajoutée	1 029 593,52	76,44	886 186,66	81,60	143 406,86	16,18		
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 607,92	0,64	9 367,35	0,86	779,43	8,30		
- Salaires du personnel	762 684,32	56,63	405 058,26	37,30	357 626,06	88,29		
- Charges sociales du personnel	225 524,82	16,74	116 783,88	10,75	108 740,94	93,11		
Excédent brut d'exploitation	32 776,46	2,43	354 957,17	32,69	322 180,71	90,77		
+ Autres produits de gestion courante	22,93		40 354,43	3,72	40 331,50	99,94		
- Autres charges de gestion courante	21,48		6,71		14,77	220,12		
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	1 000,00	0,07	1 000,00	0,09				
- Dotations aux amortissements	53 033,00	3,94	37 585,40	3,46	15 447,60	41,10		
- Dotations aux provisions								
Résultat d'exploitation	19 255,09	1,43	358 719,49	33,03	377 974,58	105,37		
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers	6 892,80	0,51	4 247,03	0,39	2 645,77	62,30		
- Charges financières	15 213,22	1,13	14 261,44	1,31	951,78	6,67		
Résultat courant	27 575,51	2,05	348 705,08	32,11	376 280,59	107,91		
+ Produits exceptionnels	737,94	0,05			737,94			
- Charges exceptionnelles	3 660,00	0,27	1 926,00	0,18	1 734,00	90,03		
Résultat exceptionnel	2 922,06	0,22	1 926,00	0,18	996,06	51,72		
- Impôt sur les bénéfices	62 466,00	4,64	30 294,00	2,79	92 760,00	306,20		
- Participation des salariés								
Résultat NET	31 968,43	2,37	316 465,08	29,14	284 516,65	89,99		

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Pages

1

- Soldes intermédiaires de gestion

- Détail des comptes bilan actif passif

- Détail Compte de résultat

2 à 5

6 à 8

DETAIL BILAN ACTIF

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
ACTIF				
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	130 698,93	123 372,14	7 326,79	5,94
LOGICIEL XO Xsm Orléans	202 570,84	199 820,84	2 750,00	1,38
LOGICIEL XCP ng	78 811,09	28 510,30	50 300,79	176,43
AMORTIS LOGICIELS	144 936,00	104 943,00	39 993,00	38,11
AMORTISSEMENTS LOGICIEL XCP ng	5 747,00	16,00	5 731,00	NS
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 017,63	33 105,58	28 912,05	87,33
IMMO INCORPO EN-COURS	62 017,63	33 105,58	28 912,05	87,33
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 515,90	7 759,02	15 756,88	203,08
INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	3 107,00		3 107,00	
MATERIEL BUREAU & INFO	34 022,68	14 063,80	19 958,88	141,92
MOBILIER	1 749,81	1 749,81		
AMORT INSTALLATIONS ET AGENCEM	138,00		138,00	
AMORT MATERIEL BUREAU & INFO	14 619,59	7 690,59	6 929,00	90,10
AMORT MOBILIER	606,00	364,00	242,00	66,48
AUTRES TITRES IMMOBILISES	100 167,75	167,75	100 000,00	NS
TITRES IMMOBILISES	167,75	167,75	100 000,00	
TITRES IMMOBILISES BANQUE POP	100 000,00			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 535,00	11 535,00		
DEPOT & CAUTIONNEMENT	11 535,00	11 535,00		
Total II	327 935,21	175 939,49	151 995,72	86,39
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	6 933,68	6 864,73	68,95	1,00
FOURNISSEURS ACOMPTES	6 933,68	6 864,73	68,95	1,00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	45 971,23	43 810,29	2 160,94	4,93
COLLECTIF CLIENTS	45 971,23	43 507,72	2 463,51	5,66
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR		302,57	302,57	100,00
AUTRES CREANCES	98 182,79	21 182,96	76 999,83	363,50
RRR A OBTEN A VOIR A RECEV		2 500,80	2 500,80	100,00
PERSONNEL ACOMPTÉ		1 919,90	1 919,90	100,00
ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES	78 094,00		78 094,00	
TVA DEDUCTIBLE / ABS	11 046,54	432,66	10 613,88	NS
CREDIT DE TVA	3 111,00	4 793,00	1 682,00	35,09
TVA A REGULARISER	4 171,25	5 221,02	5 221,02	100,00
TVA A REGULARISER SUR RNP		4 194,58	23,33	0,56
PRODUIT A RECEVOIR	1 760,00	2 121,00	361,00	17,02
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	400 000,00		400 000,00	
COMPTE A TERME	200 000,00		200 000,00	
COMPTE A TERME OPTIPLUS BP	200 000,00		200 000,00	
DISPONIBILITES	561 319,87	852 121,99	290 802,12	34,13
BNP PARIBAS	88 243,29	240 087,13	151 843,84	63,25
BNP COMPTE DOLLARS	168 207,09	108 241,00	59 966,09	55,40
CREDIT COOPERATIF	2 484,06	496 989,35	496 505,29	99,50
BP N°36301008219	273 951,56	4 804,51	269 147,05	NS
PAYPAL USD	22 677,22		22 677,22	
PAYPAL EUROS	5 756,65		5 756,65	

DETAIL BILAN ACTIF

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
ACTIF				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 409,10	4 658,07	751,03	16,12
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 409,10	4 658,07	751,03	16,12
Total III	1 117 816,67	928 638,04	189 178,63	20,37
TOTAL GENERAL	1 445 751,88	1 104 577,53	341 174,35	30,89

DETAIL BILAN PASSIF

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
PASSIF						
CAPITAL	19 347.00	19 347.00	19 347.00	19 347.00		
PRIMES D'EMISSION, D'APPORT PRIME D'EMISSION	77 527.70	77 527.70	77 527.70	77 527.70		
RESERVE LEGALE	1 934.70	1 934.70	1 934.70	1 934.70		
RESERVE LEGALE	1 934.70	1 934.70	1 934.70	1 934.70		
AUTRES RESERVES	415 410.27	148 840.45	266 569.82	179.10		
AUTRES RESERVES	415 410.27	148 840.45	266 569.82	179.10		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	31 968.43	316 485.08	284 516.65	89.90		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	133 333.00		133 333.00			
SUBVENTION	133 333.00		133 333.00			
Total I	679 521.10	564 134.93	115 386.17	20.45		
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT PRET INOVIZI - INTRHONE ALPES	10 000.03	26 666.68	16 666.65	62.50		
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT PRET INOVIZI - INTRHONE ALPES	10 000.03	26 666.68	16 666.65	62.50		
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	140.72	363.10	222.38	61.24		
INTERETS COURUS A PAYER	140.72	363.10	222.38	61.24		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES AVANCE REMBOURSABLE BPI	66 667.00		66 667.00			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES AVANCE REMBOURSABLE BPI	66 667.00		66 667.00			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES COLLECTIF FOURNISSEURS FRNS - FACTURES NON PARVENUES	87 603.21	25 981.76	61 621.45	237.17		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES COLLECTIF FOURNISSEURS FRNS - FACTURES NON PARVENUES	65 584.33	2 828.87	62 755.46	NS		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES COLLECTIF FOURNISSEURS FRNS - FACTURES NON PARVENUES	22 018.88	23 152.89	1 134.01	4.90		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	108 207.74	111 463.41	3 255.67	2.92		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	499.33		499.33			
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	552.00	7 405.66	9 054.42	122.26		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	16 460.08	14 010.00	9 257.00	66.07		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	23 267.00	15 960.51	13 696.98	85.82		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	29 657.49	4 909.00	12 840.17	183.77		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	13 930.14		9 021.14	183.77		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	12 840.17		12 840.17			
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	4 066.96	1 615.08	2 451.88	151.81		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	100.00	23 443.00	30 898.00	100.00		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	574.37	5 802.06	5 702.06	98.28		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	574.37		574.37			
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	50.43	50.43	50.43	100.00		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	7 230.17	1 434.37	1 434.37	19.84		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	464.40	139.50	324.90	232.90		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	5 139.19	5 139.19	5 139.19	100.00		
DETTES FISCALES ET SOCIALES PERSONNEL REMUNERATION DUE TICKETS RESTAURANTS DETTES PROV./CONGES PAYES URSSAF KLESIA RETRAITE DGFPT PRELEVEMENT A LA SOURCE CHARG.SOC./CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES TVA COLLECTEE 20% TVA A REGULARISER TVA SUR FACTURE A ETABLIR ETAT - CHARGES A PAYER ASSOC DIVIDENDES A PAYER	5 139.19	5 139.19	5 139.19	100.00		
AUTRES DETTES CLIENTS A VOIR A ETABLIR						

DETAIL BILAN PASSIF

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
PASSIF						
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE PRODUITS CONSTAT D'AVANCE	493 612.08	370 828.46	122 783.62	33.11		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE PRODUITS CONSTAT D'AVANCE	493 612.08	370 828.46	122 783.62	33.11		
Total IV	766 230.78	540 442.60	225 788.18	41.78		
TOTAL GENERAL	1 445 751.88	1 104 577.53	341 174.35	30.89		

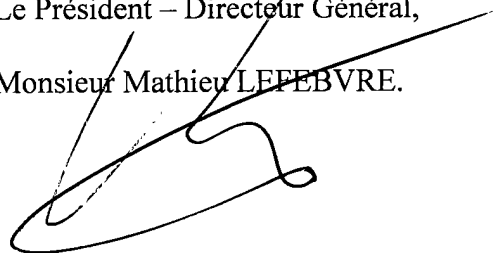
WAGA ENERGY

Société Anonyme au capital de 140 397 euros
Siège social : 2 chemin du Vieux Chêne – 38240 MEYLAN
809 233 471 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Pour copie certifiée conforme,
Le Président – Directeur Général,

Monsieur Mathieu LEFEBVRE.





BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

COMPTES ANNUELS

Au 31/12/2019

SA WAGA ENERGY

14 chemin des clos

38240 MEYLAN

www.groupebbm.com

Conseil | Expertise | Audit

Sommaire

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

<i>Compte rendu de travaux</i>	1
<i>Comptes Annuels</i>	2
	3
<i>Bilan Actif</i>	4
<i>Bilan Passif</i>	5
<i>Compte de résultat</i>	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Immobilisations</i>	15
<i>Amortissements</i>	16
<i>Créances et Dettes</i>	17
<i>Capital social</i>	18
<i>Charges à payer</i>	19
<i>Charges et Produits constatés d'avance</i>	20
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	21
<i>Détail - Avals, cautions et garanties</i>	22
<i>Détail des Postes</i>	23
<i>Détail de l'Actif</i>	24
<i>Détail du Passif</i>	27
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	30
<i>Fiscal</i>	35
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	36
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	37
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	38
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	39
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	40
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	41
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	42
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	43
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	44
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	45
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	46
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	47
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	48
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	49
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	50
<i>2058A - Déductions diverses</i>	51
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	52
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	53
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	54
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	55
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	56
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	57
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	58
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	59
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2</i>	60
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	61
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	62
<i>2069 A - Crédit d'impôt recherche / Page 1 (Déclarant)</i>	63

Sommaire

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

<i>2069 A - Crédit d'impôt recherche / Page 2 (Déclarant)</i>	64
<i>2069 A - Crédit d'impôt recherche / Page 3 (Déclarant)</i>	65
<i>2069 A - Crédit d'impôt recherche / Page 4 (Déclarant)</i>	66
<i>2069 A - Crédit d'impôt recherche / Page 5 (Déclarant)</i>	67
<i>2069 A - Crédit d'impôt recherche / Page 6 (Déclarant)</i>	68
<i>2069 A2 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 1</i>	69
<i>2069 A2 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 2</i>	70
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	71
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	72
<i>Dos plaquette</i>	73

Compte rendu de travaux

Etat exprimé en euros

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SA WAGA ENERGY** relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 19 037 569 euros

Chiffre d'affaires : 11 129 687 euros

Résultat net comptable : -164 670 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes à l'exception de :

Fait à SEYSSINET Cedex
Le 02/06/2020

Signature

Laurent COHN

COMPTES ANNUELS



WAGA ENERGY

Société Anonyme au capital de 140 397 euros
Siège social : 2 chemin du Vieux Chêne – 38240 MEYLAN
809 233 471 R.C.S. GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 23 JUIN 2020

.....
DOUZIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, **décide** d'apurer en totalité la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à (164 670) euros, par voie d'imputation sur le poste « report à nouveau » créditeur.

Le poste « Report à nouveau » créditeur est ainsi ramené de 570 195 euros à 405 525 euros.

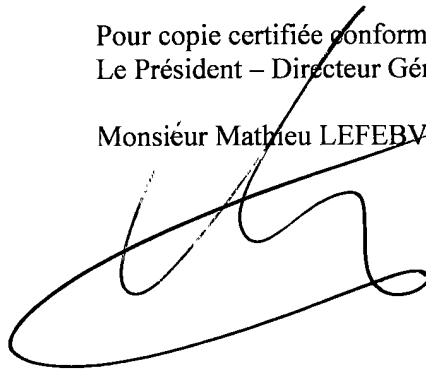
Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire **prend acte** de l'absence de distribution de dividendes au cours des cinq derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par :

- Voix pour : 140 397
- Voix contre : —
- Abstention : —

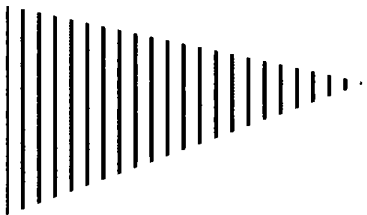
.....
Pour copie certifiée conforme,
Le Président – Directeur Général,

Monsieur Mathieu LEFEBVRE.



Copie certifiée conforme à l'original

 **ERNST & YOUNG** et Autres
Tour Oxygène
10-12, Bd Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
Tél. : 04 78 63 16 16
438 476 913 RCS Nanterre



Waga Energy

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Waga Energy

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Waga Energy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Waga Energy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels exposant les conditions qui sous-tendent l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 8 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Emmanuel Passelègue

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	109 845	5 492	104 353	
	Frais de développement	73 907	30 863	43 044	67 679
	Concessions brevets droits similaires	274 819	161 417	113 402	121 535
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	68 693		68 693	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	130 370	47 690	82 680	113 248
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 903 357	1 256 690	6 646 667	6 623 943
	Autres immobilisations corporelles	168 760	51 369	117 391	45 194
	Immobilisations en cours	280 960		280 960	359 432
	Avances et acomptes	332 505		332 505	176 420
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	957 305		957 305	950 110	
Créances rattachées à des participations	133 900		133 900		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	93 529		93 529	67 699	
TOTAL (II)	10 527 951	1 553 520	8 974 431	8 525 262	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	260 993		260 993	96 008
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	30 945		30 945	116 976
	Avances et Acomptes versés sur commandes	682 043		682 043	401 087
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 557 725		2 557 725	1 841 573
	Autres créances	730 122		730 122	1 197 669
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	5 629 199		5 629 199	5 368 758	
Charges constatées d'avance	172 112		172 112	119 207	
TOTAL (III)	10 063 139		10 063 139	9 141 278	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	20 591 090	1 553 520	19 037 569	17 666 540	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

227 429

67 699

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	140 397	109 918
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 510 093	541 198
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 992	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	570 195	
	Résultat de l'exercice	(164 670)	581 187
Subventions d'investissement	1 049 422	1 151 253	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	11 116 428	2 383 556
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	159 250	797 359
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres	159 250	797 359
Provisions	Provisions pour risques	122 259	
	Provisions pour charges	63 400	63 400
	Total des provisions	185 659	63 400
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		4 000 104
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 665 176	3 662 896
	Emprunts et dettes financières divers	1 674 595	1 003 419
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 155 465
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 123 556	1 576 637
	Dettes fiscales et sociales	1 007 700	467 352
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 635	698 507	
Autres dettes	29 418	169 073	
	Produits constatés d'avance (1)		688 773
	Total des dettes	7 576 081	14 422 225
	Ecarts de conversion passif	152	
	TOTAL PASSIF	19 037 569	17 666 540
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(164 670,11)	581 186,56
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 023 451	10 721 091
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	260 477	366 103

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Désignation de la société: SA WAGA ENERGY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 19 039 263€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous la forme de liste, dégageant une perte de 164 670€.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le capital de la société est passé de 109 918€ à 140 397€ au 31/12/2019

Une opération de renforcement des fonds propres a été réalisé en date du 15/10/2019. La levée de fonds d'un montant de 9 millions d'euros est issue de 4 millions d'euros de conversion d'obligation et de 5 millions d'euros de nouveaux actionnaires entrants. Un complément de 1 million d'euro est prévu en 2020.

Les frais d'augmentation du capital ont été comptabilisés en immobilisation et amortis sur 3 ans.

Les déficits reportables au 31/12/2019 s'élèvent à 1 505 615€ .

L'exercice 2019 a duré 12 mois du 01/01/2019 au 31/12/2019

WAGA ENERGY a souscrit lors de la constitution de la société WAGA ENERGY USA inc des titres de participations , la valeur totale des titres de participation au 31/12/2019 est de 8820.68€

WAGA ENERGY a souscrit lors de la constitution de la société WAGA ENERGY CANADA des titres de participations , la valeur totale des titres de participation au 31/12/2019 est de 68.13€

Une provision pour gros entretien a été constaté pour un montant de 63 400€ et une provision pour risque d'exploitation (pénalités pour indisponibilité sur Saint Palais) au titre de l'exercice 2019.

Événements postérieurs à la clôture

Impact de la crise sanitaire Covid-19 :

La crise sanitaire du COVID-19 touche l'ensemble de l'économie mondiale et a un impact sur l'activité de Waga Energy, encore difficilement mesurable.

Dans ce contexte, Waga Energy continue à opérer ses unités en exploitation, grâce au contrôle à distance et à la mobilisation de ses équipes à distance ou sur site et la continuité d'exploitation n'est pas remise en question.

Les nouveaux projets développés par Waga Energy sont des projets d'infrastructures de long terme. La crise sanitaire actuelle et les mesures de confinement génèrent de fortes incertitudes économiques et organisationnelles, et est ainsi de nature à retarder les prises de décision d'investissement des opérateurs d'ISDND (installations de Stockage des Déchets Non Dangereux), ainsi que les décisions d'octroi de financements des partenaires bancaires.

Le chiffre d'affaires 2020 pourrait ainsi en être fortement affecté. La situation de trésorerie de Waga Energy, solide en fin d'exercice 2019 grâce à une levée de fonds récente, doit être consolidée pour faire face aux financements sur fonds propres de certains projets et maintenir l'emploi, le temps de sécuriser des financements dédiés.

Waga Energy se mobilise pour renforcer la position de trésorerie et activer les dispositifs économiques gouvernementaux pour lesquels la société est éligible.

La crise traversée renforce la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique et d'accélérer la transition

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

énergétique. Le secteur de l'énergie renouvelable (conditions de marché et financements associés) pourrait offrir des opportunités et perspectives de développement des industries du secteur.

Aucun autre évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2019.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'établissement des comptes clos le 31 décembre 2019. L'application de ce principe est justifiée par les prévisions de trésorerie sur les 12 prochains mois et par la réalisation d'une opération de renforcement des fonds propres, d'emprunts bancaires et d'autres financements destinés aux infrastructures. Si ces différentes opérations de financement ne se concrétisent pas et qu'aucune source de financement alternative n'est trouvée, l'application de ce principe pourrait être remise en cause et il pourrait en résulter des impacts significatifs sur l'évaluation des actifs et des passifs de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Concessions, brevets et licences : 6 ans
- Logiciels : 1 et 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : 4 ans à 15 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : 3 ans
- WAGA BOX hors composant: 15 ans
- WAGA BOX Composant : 5 à 15 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties et comptabilisées en Euros au cours du jour de la devise. A la clôture de chaque exercice, ces créances et dettes sont convertis en Euros selon le cours de clôture de la devise.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Valeurs mobilières de placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à leur valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins-values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans faire de provision.

Autres fonds propres

Au 31/12/2019, des indemnités provisionnelles BPI FRANCE assurance export de 227 500€ ont été constatées dont 206 500€ ont été reçues.

30% des indemnités soit 68 250€ devront être remboursées au minimum.

Provisions pour risques et charges

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La provision sur gros entretiens est déterminée selon le cout de 3 maintenances prévues sur une période de 3 ans, proratisé sur le nombre de mois de fonctionnement en 2019.

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Au 31/12/2019, WAGA Energy a comptabilisé une provision pour indisponibilité. La société s'engage sur un taux de disponibilité de la Wagabox. Des pénalités contractuelles sont à verser au client en cas d'indisponibilité au delà des seuils prévus dans les contrats. La société évalue les provisions sur la base des faits réalisés et connus à la clôture.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

WAGA ENERGY a émis en juin 2017 pour 1 200 024€ d'Obligation convertible en Action à échéance maximale du 31/12/2020 rémunéré au taux de 6%.

le 15/10/2019 ces OCA ont été converties pour 1 199 402.78€ en prime d'emmission et pour 4 433€ en capital

WAGA ENERGY a émis en décembre 2018 pour 2 800 080€ d'Obligation convertible en Action à échéance maximale du 31/12/2021 rémunéré au taux de 6%.

le 15/10/2019 ces OCA ont été converties pour 2 789 363.04€ en prime d'emmission et pour 10 344€ en capital

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société bénéficie d'une aide de la société ADEME, dans le cadre du programme d'investissement d'Avenir WAGA BOX 1 qui se décompose en 2 parties : une subvention pour un montant de 683.450 € et d'une avance remboursable, pour un montant total de 1.594.718€ .

Cette avance remboursable sera restituée à la société ADEME suivant les conditions suivantes :

- 50% de l'avance versée actualisée au taux de 1.28%, si la phase d'investissement est terminée et qu'il a été constaté la mise en production d'unités d'oeuvre. Ce remboursement sera effectué en quatre échéances annuelles égales.

- 50% de l'avance versée actualisée au taux de 6.28%, si la phase d'investissement est terminée et qu'il a été constaté une mise en production > à 6.200.000 unités d'oeuvre. Ce remboursement sera effectué en une seule fois dans les 6 mois de l'exercice suivant la constatation du dépassement du seuil.

Si WAGA Energy n'a pas réalisé de mise en production d'unités d'oeuvre dans les 4 ans suivant le terme de la phase d'investissement, l'entreprise sera déliée de toute obligation de remboursement, sans aucune autre formalité.

Le montant total reçu au 31.12.2019 s'élève à 2 278 168.59 €, soit 1 594 718.01 € au titre de l'avance remboursable (199 339.75€ ont été remboursés au titre de 2019) et 683 450.58 € au titre de la subvention (dont 316 112.72€ ont été rapportés au résultat).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

CA à l'avancement :

Les contrats de vente d'équipements de Wagabox, dont la réalisation s'effectue sur une durée d'environ 12 mois ou plus (Impactant ainsi plusieurs exercices comptables), font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaire à l'avancement.

Le ratio des dépenses réalisées par rapport au coût à terminaison estimé est appliqué au prix de vente contractuel.

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, avances,...

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Subventions

Les subventions qui financent les travaux de développement immobilisés sont assimilables à des subventions d'équipement. La reprise en résultat des dites subventions est présentée en résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des immobilisations financées.

Les subventions destinées à couvrir des dépenses comptabilisées en charges de l'exercice sont reconnues en produits en fonction de l'avancement dudit projet de R&D (prorata des coûts engagés/coûts budgétés). De ce fait, des subventions à recevoir ou des produits constatés d'avance peuvent être enregistrés dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

La société bénéficie d'une aide de la société ADEME Hauts de FRANCE pour la WAGA BOX 2, une subvention pour un montant de 367 287.19 €.

Le montant total reçu au 31.12.2019 s'élève à 366 599.69€ (dont 92 553.15€ ont été rapportés au résultat).

La société bénéficie d'une aide de la société ADEME Occitanie pour la WAGA BOX 3, une subvention pour un montant de 370 034 € .

Le montant total reçu au 31.12.2019 s'élève à 370 034€ (dont 45 012.24€ ont été rapportés au résultat).

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2019 s'élève à 225 969€ .

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Jeune Entreprise Innovante (JEI)

A la date du 18 septembre 2015, la société WAGA ENERGY a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I.

A la clôture de l'exercice l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI n'a pas été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 39
- chiffre d'affaires de l'exercice < 40M€ : 11 129 687 €
- total bilan à la clôture < 27 M€ : 19 039 263€
- société créée depuis moins de 8 ans : 2015
- dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.

celle ci sont de 809 513€ pour un total de charge déductible de 11 820 587€ soit 6.85%, pour ce critère le statut JEI est perdu.

- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100 %
- la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration / restructuration / extension d'activité / reprise d'activité.

Opérations sur le capital

Description des opérations :

60 000 titres d'une valeur de 1€ émis à la constitution de la société puis une augmentation de capital de 32 140 titres d'une valeur de 36€ en date du 11 juin 2015 dont 1€ de valeur nominale.

Augmentation de capital en date du 19 janvier 2016 pour 17.778 titres d'une valeur de 36€ dont 1€ de valeur nominale.

Appurement du report à nouveau pour 259 042€ et du déficit 2016 pour 546 629€ par imputation sur la prime d'émission soit 805 671€

Affectation du déficit comptable 2017 de 400 260.93€ sur la prime d'émission.

En 2019, augmentation de capital:

Augmentation de 14 777 actions de 1€ émis à 270.66€, soit prime de 3 984 765 .82€

Augmentation de 15 702 actions de 1€ émis à 318.42€ soit prime de 4 984 128.84€

Engagements donnés et reçus dans le contrat de licence

La société WAGA ENERGY a signé le 11 juin 2015 un contrat de licence de brevet et de communication de savoir-faire. Dans le cadre de ces contrats, des engagements ont été donnés et reçus mais ne sont pas détaillés dans la présente note pour des raisons de confidentialité.

Engagements donnés et reçus dans le contrat ALAB

La société a conclu un contrat en relation avec un contrat d'achat de biométhane. Dans le cadre de ce contrat, les engagements donnés sont les suivants:

A chaque anniversaire de la mise en service de l'installation, à partir de la deuxième année révolue, si le volume livré au cours des douze mois écoulés est inférieur à un volume de 12 GWh, Waga Energy remboursera un montant de 1k€ par GWh manquant, au titre de garanties d'origine non fournies.

Le chiffre d'affaires reconnu au cours de l'exercice 2017 au titre de ce contrat est de 190 000€.

Le chiffre d'affaires reconnu au cours de l'exercice 2018 au titre de ce contrat est de 140 000€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres Engagements donnés et reçus

-une garantie octroyée à Lorient Agglomération dans un montant plafonné à 1m€ cumulé sur toute la durée du contrat

-Protocole d'accord signé avec le propriétaire des anciens locaux pour mettre fin au bail par anticipation. Les locaux sont reloués pour une durée inférieure au bail initial. En contrepartie, Waga Energy s'engage à verser une indemnité de 30k€ si un nouveau locataire n'est pas trouvé dans 3 ans.

-Au 31/12/2019, des indemnités provisionnelles BPI FRANCE assurance export de 227 500€ ont été constatées dont 206 500€ ont été reçues.

30% des indemnités soit 68 250€ devront être remboursées au minimum.

Instruments dilutifs en circulation:

Les bons de souscription en vigueur au 31/12/2019 au sein de Waga Energy SA sont :

Les 10.000 BSPCE émis par le CA du 18/12/2019 ouvrant droit à 10.000 actions ordinaires à souscrire au prix unitaire de 318,42€

Les 30.479 BSA ratchet attachés aux 14.777 + 15.702 actions ordinaires O émises par l'AG du 15/10/2019 (caducité des BSA ratchet le 15/01/2023)

Les **49.918 BSA ratchet** attachés au ADP émises par l'AG du 11/06/2015 et par le CA du 20/12/2015 ont été **annulés par l'AG du 15/10/2019** (renonciations individuelles signées par leurs titulaires).

Les **49.918 ADP** émises par l'AG du 11/06/2015 et par le CA du 20/12/2015 ont été **converties en 49.918 actions ordinaires par l'AG du 15/10/2019** (bulletins de conversion signés par leurs titulaires).

Les **33.334 OCA2017** émises par l'AG du 22/06/2017 et les **77 780 OCA2018** émises par l'AG du 20/12/2018 ont été **converties en 14.777 actions ordinaires avec BSA ratchet attachés par l'AG du 15/10/2019** (bulletins de conversion signés par leurs titulaires).

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	73 907		109 845			183 752
Autres	233 627		109 885			343 512
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	307 534		219 730			527 264
CORPORELLES						
Terrains						87 988
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	87 988					87 988
Instal technique. matériel outillage industriels	41 350		1 032			42 382
Instal., agencement, aménagement divers	7 315 902		587 455			7 903 357
Matériel de transport	11 176					11 176
Matériel de bureau, mobilier	2 277		61 131			63 408
Emballages récupérables et divers	56 448		39 301		1 573	94 175
Immobilisations corporelles en cours	359 432		228 375		306 847	280 960
Avances et acomptes	176 420		353 745		197 660	332 505
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 050 994		1 271 039		506 081	8 815 952
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						1 091 205
Autres participations	950 110		141 095			
Autres titres immobilisés						93 529
Prêts et autres immobilisations financières	67 699		25 830			
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 017 809		166 925			1 184 735
TOTAL	9 376 337		1 657 695		506 081	10 527 951

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	6 227	30 128		36 355
	Autres	112 092	49 325		161 417
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 319	79 453		197 772
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	6 648	5 866		12 514
	instal. agencement aménagement	9 442	25 734		35 176
	Instal technique, matériel outillage industriels	691 959	564 731		1 256 690
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 919	2 235		5 155
	Matériel de transport	204	6 442		6 645
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	21 584	19 558	1 573	39 569
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	732 756	624 566	1 573	1 355 748	
TOTAL		851 075	704 019	1 573	1 553 520

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	133 900	133 900	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	93 529	93 529	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 557 725	2 557 725	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 908	2 908	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	225 968	225 968	
	Taxes sur la valeur ajoutée	448 946	448 946	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 000	30 000	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	22 300	22 300	
	Charges constatées d'avances	172 112	172 112	
	TOTAL DES CREANCES		3 687 388	3 687 388
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	260 477	260 477		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 404 699	852 070	1 459 577	93 052
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 674 568	1 674 568		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 123 556	2 123 556		
	Personnel et comptes rattachés	141 966	141 966		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156 757	156 757		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	679 887	679 887		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	29 090	29 090		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 635	75 635		
	Groupe et associés (2)	27	27		
	Autres dettes	29 418	29 418		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		7 576 081	6 023 451	1 459 577	93 052
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		336 050			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 064 284			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		27			

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		109 918,00	1,0000	109 918,00
Emises pendant l'exercice		30 479,00	1,0000	30 479,00
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		140 397,00	1,0000	140 397,00

--	--	--	--	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		1 310 594
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 691
<i>Int courus ets de credit</i>	1 555	
<i>Int.courus /commission</i>	51	
<i>Interets courus</i>	4 085	
Emprunts et dettes financières divers		210 940
<i>Int.courus / avance Ademe</i>	210 940	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		883 389
<i>Frs fact non parvenues</i>	883 389	
Dettes fiscales et sociales		210 426
<i>Dettes prov congés payés</i>	49 726	
<i>Personnel charg. à payer</i>	92 240	
<i>Charges sociales sur c.p.</i>	18 441	
<i>Orga sociaux à payer</i>	27 967	
<i>Charges à payer état</i>	21 389	
<i>Formation continue</i>	663	
Autres dettes		148
<i>Charges à payer divers</i>	148	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		172 112	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		172 112	

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
garantie au titre du fonds national garantie prêt d'amorçage invest 164200/210	300 000	
garantie du fonds européen d'investissement 164200/210	348 000	
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	1 825 000	
nantissement BNP Epurateur 500 Nm3/hr de biogaz 164010	580 000	
nantissement BPDA Epurateur 500 Nm3/hr de biogaz 164300	500 000	
	3 553 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
engagement en matière de pension, complément de retraite	6 003	
	6 003	
Autres engagements		
Avance ADEME	1 594 718	
	1 594 718	
Total des engagements financiers (1)	5 153 721	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
garantie innov FEI 164600/800	200 000	
garantie innov FEI 164900	125 000	
garantie fond national garantie bpi 164700	75 000	
garantie fond national garantie bpi 164400/500	300 000	
garantie fond européen invest innov plus 50% 164310	125 000	
garantie fond européen invest innov plus 50% 164100	250 000	
nantissement materiel financé par pret 164030	250 000	
nantissement pari passu 164000	500 000	
Totalisation	1 825 000	